

La séparation absolue des pouvoirs

Par CHOUQUETTE, le 01/12/2012 à 14:35

Bonjour à tous!

Je suis en première année de droit. Mon chargé de TD de droit constitutionnel nous a donné une nouvelle dissertation à faire. Le sujet est "La séparation absolue des pouvoirs". J'ai fait des recherches sur la séparation des pouvoirs.

J'ai donc vu que l'idée de séparation des pouvoirs est un concept qui a évolué de manière progressive mais que ce concept a été principalement théorisé par John Locke et Montesquieu. Mais c'est principalement Sieyès qui a parlé véritablement de "séparation des pouvoirs".

Donc j'ai bien compris ce qu'était le principe de la séparation des pouvoirs.

Mais je ne vois pas comment articuler mon plan. Je sais qu'il y a eu de nombreuses théories de la séparation stricte des pouvoirs mais qu'en réalité, le régime de la séparation stricte des pouvoirs qui, si je ne me trompe pas, correspond au régime présidentiel est un régime fragile et rare car il est compliqué à appliquer dans la pratique.

Je pense donc que je devrais, dans une première partie, expliquer l'idée de la séparation absolue des pouvoirs et ensuite, je devrais parler de la difficulté de la mise en pratique d'une séparation stricte des pouvoirs?

Je voudrais avoir votre avis étant donné que je suis en première année et que mon prof est assez pointilleux. Si vous pouvez me sauver, d'avance merciiiii [smile4]

Par Camille, le 01/12/2012 à 15:29

Bonjour,

[citation]Le sujet est "La séparation absolue des pouvoirs".

. . .

Donc j'ai bien compris ce qu'était le principe de la séparation des pouvoirs.

Mais...

[/citation]

Sauf qu'il me semble que le sujet n'est pas "la séparation des pouvoirs" mais "la séparation [s] **absolue**[/s] (éventuellement "stricte") des pouvoirs". [smile17]

Par sandy974, le 01/12/2012 à 17:39

en quoi la séparation absolue des pouvoirs peut-elle être bienfaitrice comme trop excessive aussi...

Par Camille, le 01/12/2012 à 20:05

Bonsoir,

Mais... le sujet n'est pas non plus "les bienfaits incontestablement indiscutables de la séparation absolue des pouvoirs".

Sinon, ce ne serait plus une dissertation. [smile4]

Par Lola95, le 03/12/2012 à 21:10

Je ne sais pas pourquoi, mais j'ai bien l'impression que tu es à l'UCP ... J'ai eu le même sujet ;) Je pensais faire un plan comme le tien, théorie/pratique, si ça peut te donner une indication

:) Bonne chance!